



Code 2014-12

REGLEMENTATION ACCES A L'EAU

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Acquérir et renforcer les connaissances réglementaires et institutionnelles pour représenter la FFCK dans les instances de gestion de l'eau
- S'approprier les objectifs de la convention entre la FFCK et le ministère en charge de l'environnement

PUBLICS CONCERNES

Représentants FFCK
dans les instances de
gestion de l'eau

DATES ET LIEUX DE FORMATION : 2 sessions sur des week end du 1^{er} semestre à définir dans deux interrégions différentes

DUREE DE LA FORMATION : 1 jour

NOMBRE MINIMUM DE STAGIAIRES : 15

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES : sans limite

FORMATEUR(S) : JM DAROLLES, Pierre-Alain POINTURIER

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Pierre-Alain POINTURIER

01 45 11 08 79

papointurier@ffck.org

Demande d'inscription* à renvoyer remplie par email ou courrier à :

Caroline BARBAUT

Téléphone : 01 45 11 08 56

Email : serviceformation@ffck.org

TARIF ET MODALITES FINANCIERES* * :

	SALARIE	BENEVOLE	HORS FFCK
CONDITIONS LICENCE	Licence CC+	Licence CC+	Pas de condition
TARIF AVEC RESTAURATION DU MIDI	20€	20€	105€